



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Crise de l'élevage porcin en Bretagne

Question au Gouvernement n° 4752

### Texte de la question

#### CRISE DE L'ÉLEVAGE PORCIN EN BRETAGNE

**M. le président.** La parole est à M. Hervé Berville.

**M. Hervé Berville.** J'associe à ma question mes collègues députés bretons de la majorité, notamment Mme Melchior et MM. Bothorel, Kerlogot, Le Gac, Joncour, ainsi que le président Ferrand. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Les éleveurs de porcs, particulièrement en Bretagne, se trouvent dans des situations intenable : à la flambée des charges et des prix de l'alimentation, qui ont augmenté de 30 % en un an, s'ajoute une baisse du prix payé au producteur et un engorgement du marché européen. Une majorité des exploitations perd désormais, chaque mois, des milliers d'euros. Près d'un éleveur sur trois pourrait mettre la clé sous la porte d'ici un an.

Cette crise, mes chers collègues, vient de loin. Elle porte aussi le nom de ceux qui tentent d'organiser l'échec des lois pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dites EGALIM. Elle porte le nom de ceux qui préféreraient le retour à la loi de modernisation de l'économie dite LME de 2008, sous Sarkozy, qui, je le rappelle, a dérégulé le secteur de l'alimentation (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem. – Protestations sur quelques bancs du groupe LR*) et a fait des agriculteurs la variable d'ajustement de la guerre des prix. La conjugaison de tous ces éléments place les éleveurs dans une situation financière insoutenable, ce qui risque d'ailleurs d'entraîner la faillite de toute la filière. Derrière ce constat, il y a des femmes et des hommes qui se lèvent tôt, qui ont le goût du travail bien fait, qui nous nourrissent. Il y a des éleveurs à quelques mois de la retraite, qui voient leur rêve de transmission remis en cause. Il y a des jeunes, qui voient leurs projets d'installation paralysés.

Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, vous êtes récemment venu visiter un élevage dans le Morbihan et dans les Côtes-d'Armor. Vous élaborez, depuis une semaine, des solutions à la crise, avec l'ensemble de la profession et avec les syndicats – je salue notamment les fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), les Jeunes agriculteurs et la chambre d'agriculture –, pour ne laisser aucun éleveur dans l'impasse. Votre écoute et votre travail se sont concrétisés par la présentation, hier, d'un plan de 270 millions d'euros (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*),...

**M. Fabien Di Filippo.** C'est la saison des investitures chez En Marche ?

**M. Hervé Berville.** ...comprenant des aides d'urgence, mais surtout des mesures permettant une application stricte des lois EGALIM. Celles-ci étaient un engagement fort du Président Emmanuel Macron ainsi que le seul moyen de garantir notre souveraineté alimentaire et de faire en sorte que les agriculteurs soient payés au juste prix : c'est la mère des batailles, sortir de la loi du plus fort, de la loi du prix le plus bas. Monsieur le ministre,

nous comptons sur vous pour détailler le plan d'urgence (*M. Loïc Prud'homme s'exclame*) et pour réaffirmer votre ambition pour la filière porcine française. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Mme Géraldine Bannier applaudit également.)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.** Vous avez raison, il y a aujourd'hui une crise inédite dans le secteur porcin. Face à elle, un plan d'urgence et, surtout, une mobilisation de tous sont nécessaires. Figurez-vous qu'en raison d'une augmentation des charges et d'un cours du porc structurellement bas et qui ne cesse de décroître, si rien n'est fait, pas moins de 30 % de nos éleveurs sont susceptibles de cesser leur activité dans les douze à dix-huit prochains mois. (*M. Loïc Prud'homme s'exclame.*)

Alors oui, il faut un plan d'urgence. À la demande du Premier ministre, j'ai annoncé hier un plan d'envergure de près de 270 millions d'euros, pour venir épauler les jeunes agriculteurs, les éleveurs des territoires, dont la pérennité de l'activité est aujourd'hui menacée, ainsi que toutes celles et tous ceux qui en subissent ces conséquences. Mais il faut, au-delà de ce plan d'urgence, une mobilisation de tous, un appel à la responsabilité et que chacun assume ses responsabilités. La loi EGALIM 2 doit être appliquée par tous : le Gouvernement sera intransigeant et ne montrera absolument aucune tolérance envers toutes celles et tous ceux qui n'appliquent pas cette loi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

J'ai entendu dire ici que la loi EGALIM 2 ne marchera pas. Cette loi a été promulguée il y a trois mois. Cette loi vient réparer ce que vous avez fait en 2008. Certains ici déplorent les conséquences des causes qu'ils chérissent. C'est cela, la réalité ! Donc oui, nous nous battons pour que cette loi EGALIM 2 soit appliquée et que tout le monde assume ses responsabilités.

À mon tour, je voudrais saluer le soutien de nombreux parlementaires de la majorité : vous, monsieur le député, mais aussi les députés Bothorel, Kerlogot, Le Gac, Melchior et Joncour, vous êtes tous mobilisés pour faire face à la crise du porc. Il y va de la souveraineté de nos élevages, de nos territoires et de notre souveraineté agroalimentaire. Nous ne lâcherons rien ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Berville](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4752

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire :** Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 février 2022](#)